



*Ce tract est diffusé à Saint-Denis, le 19 novembre, pour appeler à une réunion sur ce site le 20 novembre. Mais son contenu intéresse tous les salariés de l'UES qu'ils soient en région parisienne ou en province.*

*Notre syndicat FO demande à toutes les entités juridiques de l'UES, y compris les succursales de gestion d'actifs et COSEV@D, de le faire suivre par mail dans les 48 heures conformément aux accords.*

**Mardi 20 novembre 2012, réunion ouverte à tous les salariés  
entre 12 heures et 14 heures 30, dans le local FO du Jade.  
(Près de l'infirmier & du local bien-être).**

**Défendre l'intégrité de notre UES pour défendre l'emploi.**

Le 15 novembre 2012 s'est ouverte une négociation qui aurait dû porter sur le périmètre de l'Unité Économique et Sociale (UES). C'est une question essentielle et vitale tant le risque de cession partielle ou totale de la filiale française est grand du fait de la dette de Generali SpA en Italie et de la volonté de Mario Greco, affichée dans la presse et ses communiqués, de se défaire des " actifs non stratégiques ".

On sait que la Holding considère comme stratégique le développement dans les pays émergents comme la Chine ou d'autres pays d'Asie par contre on ignore quelles sont ses intentions quant à la filiale française. Il faudra attendre le 14 janvier 2013, date à laquelle Mario Greco annoncera son plan stratégique en France, mais la politique actuelle de transferts massifs de contrats au Luxembourg, de politique tarifaire irresponsable, de freins à la production et de pertes délibérées de centaines de milliers de contrats paraît suicidaire.

Notre syndicat FO considère qu'il faut agir pour écarter tout risque de démantèlement dangereux pour notre emploi. Or nous savons qu'il n'est pas possible de démanteler la filiale française sans remettre en cause l'UES qui est juridiquement composée de toutes les entités juridiques.

En sortant les succursales de gestion d'actifs, en sortant COSEVAD (activité de vente par internet) on permet ce démantèlement. On permet sa préparation à l'insu du CCE et des syndicats.

**Alors FO défend l'UES et défend le maintien dans l'UES de toutes les activités pour défendre l'emploi, tous les emplois.**

C'est pourquoi la fédération FO a désigné un délégué syndical commun à toutes les entités juridiques.

Or La Direction a annoncé qu'elle contestait cette désignation devant le Tribunal et nous nous retrouverons donc en justice, sans doute devant le Tribunal d'instance de Paris 9<sup>ème</sup> saisi par les entités juridiques de l'UES.

**Il est donc très important que tous les syndicats soutiennent, devant le Tribunal, le maintien dans l'UES de toutes les activités. Unis nous pourrons l'obtenir.**

Mais la Direction cherche à nous diviser, elle veut faire signer par les syndicats, dans l'urgence et sans aucune négociation, un accord pour réduire le périmètre de l'UES en excluant les succursales et COSEVAD.

**Nous espérons qu'aucun syndicat ne signera cet accord contraire aux intérêts des salariés et que nous serons tous unis pour défendre le périmètre de l'UES.**

Pour nous joindre : par mail : [fogenerali@yahoo.fr](mailto:fogenerali@yahoo.fr) / par téléphone au 06 78 87 81 79

Et toujours nos sites : <http://fogenerali.unblog.fr> et <http://foassurances.unblog.fr>

## **CHSCT ST DENIS – ENQUETE APPROFONDIE DEMANDEE PAR FO**

Notre syndicat FO et les élus FO au CHSCT de Saint-Denis ont pris l'engagement de soumettre au CHSCT le vote d'une résolution réclamant une enquête approfondie sur les conditions de travail, avec une expertise indépendante.

Le 12 novembre, sous la pression de la Direction, **le CHSCT a rejeté cette résolution**. C'est scandaleux !

Voici la déclaration de Jean-Michel Mouron, élu FO lors de la réunion du CE DMSMO du 13 novembre :

---

*« Les déclarations CFDT et CGT faites au début de ce point de l'ordre du jour, m'obligent à dire qu'hier s'est tenu un CHSCT sur le périmètre de St Denis.*

*Alors que les élus FO avaient demandé que soit porté à l'ordre du jour de ce CHSCT un point concernant l'examen par un expert indépendant des causes des décès récents, de l'augmentation des arrêts maladie et même des tentatives de suicide , aucun syndicat n'a soutenu notre demande.*

*Les élus CFDT, CGC et UNSA ont voté contre, la CGT s'est abstenue.*

*Alors, je pense que nous continuerons encore longtemps à entendre en CE ou CCE des déclarations la main sur le cœur à propos du stress, de la souffrance psychique, de l'explosion imminente.*

*Il faut parfois vouloir passer des « imprécations » aux actes, c'est ce qu'attendent les salariés.*

*Compte tenu des déclarations que j'ai mentionnées plus haut, je ne doute pas que si nous , ou d'autres, redemandons en CHSCT cette expertise, celle-ci aboutira. »*

---

**Notre syndicat FO continuera à agir pour obtenir une enquête indépendante.**

Nous portons une accusation très grave contre la Direction : celle de dégrader volontairement les conditions de travail pour pousser au départ les salariés.

La direction pousse au départ les plus anciens en leur demandant de renoncer à leurs droits alors que le niveau des retraites ne cesse de baisser, alors, que souvent, ils ont encore en charge leurs enfants confrontés à la précarité.

La Direction pousse au départ les plus jeunes en leur fermant toute perspective de carrière, en leur imposant des contrats précaires alors que les besoins sont permanents.

Ainsi, la Direction s'oppose de toutes ses forces à une enquête indépendante. Elle voudrait continuer sa politique en faisant de la communication mensongère dans la presse, à l'occasion de la « journée de la gentillesse » pour oser affirmer que « *pour l'entreprise, choyer ses salariés est avant tout une technique de management* ».

**Assez d'hypocrisie !**

**Notre syndicat FO réclame la requalification en CDI des contrats précaires et le remplacement de tous les départs par des embauches en CDI à temps plein.**

**Mardi 20 novembre 2012, réunion ouverte à tous les salariés  
entre 12 heures et 14 heures 30, dans le local FO du Jade.**

**(Près de l'infirmier & du local bien-être).**

Pour nous joindre : par mail : [fogenerali@yahoo.fr](mailto:fogenerali@yahoo.fr) / par téléphone au 06 78 87 81 79

Et toujours nos sites : <http://fogenerali.unblog.fr> et <http://foassurances.unblog.fr>